

## TOUS UNIS POUR DE VRAIES SOLUTIONS À LA TRAVERSÉE D'ARLES !

Il faut enfin de vraies solutions à l'aberrante traversée d'Arles par la RN 113 ! Les grandes nuisances et les graves problèmes de sécurité qu'elle génère sont intolérables et doivent rapidement cesser !

Or le seul projet proposé aux habitants, le contournement autoroutier V6 est lui-même une nouvelle aberration de la même veine ! Le connaissez-vous vraiment ? Une autoroute sur pilotis (du fait des zones inondables traversées) en Crau et en Camargue et un immense pont suspendu encerclant le sud d'Arles, défigureront à nouveau notre ville et nos paysages et dédoubleront les nuisances actuelles puisque la RN 113 continuera à être fréquentée sans limite.

Le projet V6 „Sud Vigueirat dit VSV (du nom des marais en pleine zone Natura 2000) coûte 1 milliard d'euros et était déjà défaillant lors de sa conception dans les années 80. Il avait été initialement écarté par les pouvoirs publics tant son impact sur l'environnement était destructeur pour nos A.O.C (foin, bovins, ovins, etc...), nos cultures locales, les réseaux hydrauliques et constitue un non-sens économique. Et voilà qu'il est « déterré » et présenté comme l'unique solution en 2018. Quels intérêts sert-il ?

Les **objectifs** de l'ACEN sont quant à eux très clairs et citoyens :

- ✓ la sécurité routière ;
- ✓ la réduction de la pollution sonore, atmosphérique et visuelle ;
- ✓ l'amélioration de la mobilité des habitants ;
- ✓ la mise en place de solutions réalisables rapidement et dont le coût est compatible avec l'ensemble des contraintes budgétaires.

Les actions de l'ACEN ne sont pas guidées par des ambitions politiques et les **solutions** qu'elle propose sont concrètes, réalistes et efficaces pour tous :

### **A court terme :**

- **réduction de la vitesse** sur tout le tronçon qui traverse Arles, de 90km/h actuellement à 40km/h sur les 5 kms de traversée (avec radars-tronçons annoncés), ce qui entrainera une chute immédiate de la pollution atmosphérique, sonore et bien sûr, renforcera la sécurité ;
- **pose de revêtements routiers** insonorisants et **généralisation des dispositifs anti-bruit** dernière génération ;
- **interdiction des poids lourds en transit** à l'instar de Fos sur Mer et **privilégier le ferroutage, le fret maritime et fluvial, les autoroutes de la mer.**

Ces mesures peuvent être prises rapidement par les autorités locales (Mairie, Conseil Général et Préfecture) qui doivent travailler ensemble sur le financement et le calendrier de réalisation.

**A moyen et long terme :**

- **développer des infrastructures de mobilité douce ;**
- **reconsidérer un passage sous-terrain compte tenu des progrès technologiques considérables réalisés par les tunneliers ces dernières années (tracé le moins impactant pour les habitants d'après les experts);**
- **lancer un concours d'appel à projets pour l'aménagement de la RN113.** L'ACEN veut s'inspirer des projets de couvertures urbaines à l'instar notamment du périphérique à Paris.

La Ville pourrait très rapidement prendre l'initiative d'un tel concours qui susciterait sans nul doute l'intérêt immédiat des plus grands urbanistes et architectes français et étrangers. Les investisseurs privés seront au rendez-vous comme ils l'ont été sur des projets similaires (cf. « Réinventer Paris » qui a été un grand succès).

**Conclusion**

Pour l'ACEN, le tracé du V6/VSV que cherche à imposer le lobby de la logistique n'est plus compatible avec la responsabilisation de chacun en matière d'environnement et de développement durable et est esthétiquement intolérable. Plus aucun pays ne crée de nouvelle infrastructure dans des zones protégées par de multiples textes nationaux, européens et internationaux, comme la Crau et la Camargue le sont. Le projet V6 /VSV est d'ailleurs contraire aux exigences réglementaires actuelles et à toutes les chances d'être déclaré illégal par les juridictions nationales et européennes.

Ce projet est également inefficace et absurde. C'est une solution des années 80 totalement dépassée, qui ressemble fortement à celle de construire la RN 113 contre le centre historique et protégé d'Arles, imposée également à l'époque comme l'unique alternative à la traversée d'Arles par les camions et voitures. Nous continuons à payer le prix de cette construction scandaleuse. Sachons tirer les leçons du passé et encourageons les pouvoirs publics à adopter des solutions prenant en compte les besoins de la population !

Il est temps de s'atteler à un projet réaliste et cohérent avec les impératifs de développement durable pour les générations à venir et qui préserve un des nombreux atouts de notre région : son patrimoine historique et environnemental. Il s'agit d'un projet qui laissera des traces pour très très longtemps (il n'existe aucun exemple de démantèlement d'autoroute !).

Arles mérite toutes les ambitions et des solutions innovantes du XXI<sup>e</sup> siècle : **Arles se doit de devenir la ville méditerranéenne exemplaire et pionnière en matière de mobilité , d'hospitalité et d'urbanisation.** L'ACEN souhaite être un contributeur actif à toutes les réflexions et initiatives dans ce domaine, de manière transparente et constructive.

**Soutenez l'ACEN !** Pétition <http://www.camargueenvironnement.com> et facebook : Arles Camargue Environnement - Contact : Secrétariat ACEN : [ldb@mvmsearch.com](mailto:ldb@mvmsearch.com) - 06 62 24 09 80.